Décision 21-DCC-238 du 08 décembre 2021

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Guénant Javel Automotive et Trident par la société Groupe Dubreuil

Posted on: 08 décembre 2021 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Dubreuil
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Guénant Javel
Automobiles SAS
Trident SAS

Lire

le texte intégral de la décision
139.1 Ko